



## Cercle Europe & Economie Sociale

## Echange avec Mounir Satouri

Député européen  
(Verts /Alliance Libre européenne)

15 octobre 2020

*Le 15 octobre, le Cercle a eu le plaisir d'accueillir Mounir Satouri, eurodéputé membre du groupe les Verts/ Alliance européenne, siégeant en commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL) afin de discuter des fonds européens, du Plan de relance mais aussi de l'Europe sociale dont la crise a mis en exergue la nécessité.*

- **La pandémie a-t-elle accéléré la tendance vers une Europe sociale ?**

La crise du coronavirus a sans conteste accru une forme de **coopération** européenne et a démontré son importance. La Commission européenne coordonne cette réaction commune et a pris des mesures fermes afin de renforcer les secteurs de la santé publique et **d'atténuer** les effets socio-économiques de la pandémie.

Cependant si l'UE coordonne les différentes actions, la question sociale n'est malheureusement **pas une compétence** de son ressort. La Commission n'a en effet qu'une compétence d'appui ou partagé.

La crise a démontré ces manques criants et parfois révélés des coopérations qui ont mieux marché avec des pays tiers qu'avec d'autres membres de l'Union. Cela n'est pas normal et il faut saisir l'**opportunité** qu'offre cette crise pour renforcer l'action de l'UE dans le domaine social et sanitaire, lui accorder plus de prérogatives. C'est un véritable enjeu de survie pour l'Union.

- **Le « Care Deal » prôné par les Verts**

Dans l'optique de construire une Europe plus sociale, un véritable « Care Deal », qui s'articule autour de **trois actes**, est indispensable.

Le **premier** acte serait centré sur la santé et les biens communs, et se concentre sur le Plan de relance et la mise en place, par exemple, d'un laboratoire de santé européen. Il est impensable à l'heure actuelle qu'aucun laboratoire en Europe ne fabrique du paracétamol. Une action européenne est nécessaire.

Le **deuxième** acte se concentrera sur la fiscalité et le mieux vivre. Une vraie ambition en faveur d'une véritable taxe carbone aux frontières est nécessaire, avec en plus la création d'une taxe sur les robots. Si la robotisation de la société supprime des emplois, elle devrait en contrepartie générer des recettes pour financer les pertes enregistrées.

Enfin le dernier et **troisième** axe porte sur le bien-être au travail, avec un congé parental de 8 mois partout en Europe et une révision des règles sur le télétravail. Sur ce dernier point, il faut une véritable ambition et une nouvelle directive dédiée au télétravail, le secteur étant changé à jamais avec la crise.

- **Le Fonds de transition juste**

La transition vers une économie circulaire et neutre pour le climat constitue l'un des principaux objectifs stratégiques de l'Union. Le 12 décembre 2019, le Conseil européen a approuvé l'objectif de parvenir à une Union neutre pour le climat d'ici à 2050, conformément aux objectifs de l'accord de Paris. L'objectif est d'établir un Fonds de transition juste en vue d'aider les territoires faisant face à une transformation économique et sociale dans le cadre de leur transition.

Mounir Satouri était rapporteur pour avis sur ce texte en commission EMPL, texte adopté en septembre 2020. Les négociations sur le texte au fond continuent et les trilogues se déroulent en ce moment.

Une majorité en faveur du renforcement de l'aspect social et d'une enveloppe ambitieuse avait été trouvée en EMPL. En effet si on veut une transition juste, il faut le financer pour tous et donc financer la transition sociale et aider les entreprises à changer les appareils productifs.

Mais la position finale de la commission REGI, compétente sur le fond, est assez différente. Les négociations seront donc difficiles, notamment sur le montant total de ce fonds avec une enveloppe de 44 milliards initialement, descendue à 7 et qui devrait se stabiliser autour de 17 ou 18 milliards.

- **Les problématiques liées aux Fonds structurels et d'investissement européens**

Les fonds structurels et d'investissement européens sont au nombre de cinq, dont le Fonds social européen (FSE +) qui soutient des projets liés à l'emploi dans toute l'UE et investit pour le capital humain de l'Europe, les travailleurs, les jeunes et les demandeurs d'emploi.

Ces fonds ont pour objectif **d'investir** dans la **création d'emplois** et dans une économie et un environnement européens sains et durables.

Les négociations sur le FSE + sont en cours actuellement et posent problèmes tant sur le fond que sur la forme. En effet, le FSE + est le parent pauvre des fonds en termes de dotation, ce qui n'est pas acceptable.

Ensuite la régionalisation des Fonds structurels connaît des défaillances. L'accompagnement pour les fonds structurels est en effet **faible et pas assez efficace**. Il y a un clair manque d'efforts dans la sollicitation de ces fonds par plusieurs régions qui n'assurent pas suffisamment leurs obligations sur ces questions.

Cela doit véritablement faire l'objet d'un plus grand débat dans la perspective des élections européennes et régionales.

- **Vers un renforcement de la Garantie jeunesse ?**

Commission européenne et Parlement prennent en compte la question sociale très sérieusement. Ils oeuvrent pour aider l'emploi, durement impacté par la pandémie. Au cœur de ses priorités sociales, se trouve la Garantie jeunesse, engagement pris par l'ensemble des pays de l'UE de veiller à ce que tous les jeunes âgés de moins de 25 ans puissent bénéficier d'une offre de qualité pour un emploi, une formation continue, un apprentissage, ou un stage.

Si des avancées sont à noter, notamment concernant l'extension de cette garantie jeunesse aux jeunes jusqu'à 30 ans, la mise en place de la question de la formation durable, des efforts sont encore à faire.

- **Le salaire minimum**

Les priorités de la Commission ont été présentées dans la feuille de route sociale début 2020. L'une des grandes annonces était notamment l'instauration d'un salaire minimum au sein de l'Union européenne.

Les travaux vont être relancés, en tenant compte des conséquences de la crise. Ce sujet est d'autant plus important que le **dumping social** fait le jeu des ultra-conservateurs et de l'extrême droite. Les inégalités sont très fortes entre les pays amis aussi au sein même des pays, certains d'entre eux faisant une différence de salaire minimum selon l'âge.

Cette question est majeure pour assurer un salaire minimum peu importe l'âge, le sexe et bientôt avoir une véritable **convergence des niveaux de salaire** entre les différents Etats membres.

Alors que certains députés demandent une fixation d'un minimum représentant 50/55% de salaire médiant du pays, le groupe Les Verts milite pour une position sur un chiffres tournant **autour de 65%**.

- **Les autres questions abordées**

Les membres du Cercle ont saisi l'occasion pour interroger Mounir Satouri sur de nombreux sujets, notamment **l'accès au logement** et l'importance d'inclure dans le texte actuellement négocié en commission EMPL, l'habitat inclusif.

Mounir Satouri s'est surtout montré très attentif au monde de l'économie sociale et solidaire et a répété à de nombreuses reprises son **ouverture à recevoir des positionnements** sur plusieurs sujets évoqués durant l'échange et à poursuivre les échanges pour être nourri et informé des enjeux des acteurs de l'ESS.